

Créer ou transformer une école en une école du 3^{ème} type. Un parcours du combattant ? A coup sûr une aventure !

Ce texte résulte de ma propre expérience de transformation de ma classe unique en école du 3^{ème} type, du suivi du déroulement de projets alternatifs, de mon expérience au sein des crèches parentales, de ma participation aux travaux de l'ACEPP¹ ainsi qu'à l'animation de rencontres parents-professionnels dans le public ou dans les lieux d'accueils parentaux de la petite enfance.

Une liste de diffusion a été créée pour permettre entraide, échange d'informations, mutualisation à partir des terrains et des concrets :

<http://sympa.recit.net:8888/www/info/changer-creer-ecole>

Vous vous êtes trouvés, des parents, des enseignants, des citoyennes et citoyens ayant la même aspiration. Vous vous êtes informés, en avez discuté depuis longtemps, vous pensez être sur la même ligne. Et de l'envie au passage à l'acte...

Attention ! Souvent, sous les apparences, il peut y avoir des attentes différentes, des divergences importantes. Ce qu'on appelait « les écoles parallèles » dans les années 70 ont eu quelques déboires à cause de cela (et un très grand nombre a rapidement disparu). Donc :

- Le premier point est donc l'élaboration **du projet éducatif**. Celles et ceux qui ont participé à l'élaboration d'un tel projet, je pense en particulier aux crèches ou jardins d'éveils parentaux, savent le temps qu'il faut y passer pour arriver à un consensus solide.

On y utilise beaucoup de beaux mots (épanouissement, ouverture, respect de l'enfant, des rythmes, etc...), mais il faut savoir ce qu'ils veulent dire, vont induire (*comment se fait-il que mon enfant ne sait pas encore lire !*). Il faudra vous poser beaucoup de questions, pour savoir jusqu'où vous voulez aller (l'informel total et tout de suite ?!), ce que vous ne pourrez pas accepter, les garde-fous que vous voudrez poser... en sachant que ce ne se fera pas dès le jour de l'ouverture que votre école fonctionnera idéalement (j'y reviendrai plus loin).

Beaucoup de crèches parentales font appel à une personne extérieure pour l'aide à l'élaboration du projet. Non pas pour donner des conseils, mais surtout pour questionner : les réponses à un regard extérieur permettent souvent au groupe de clarifier ou de compléter ce qui doit devenir une pensée collective (un consensus).

- Comme pour les crèches parentales, vous pouvez aussi joindre un projet social, c'est-à-dire comment l'école va s'inclure dans l'environnement social de proximité et y participer (exemple l'application du QF, les relations possibles avec une maison de retraite, etc.). Ce peut être important aussi... pour obtenir des financements (collectivités locales, CAF, entreprises, mécènes, fondation,...), plus votre projet présentera aussi un intérêt pour la communauté territoriale, plus il aura de chances de trouver soutien et aide.

De nombreuses et belles soirées en perspective.

Sachez aussi qu'un projet éducatif (les finalités, les principes, les objectifs,...) se revisite chaque année, ne serait-ce que pour les nouveaux venus qui ne manqueront pas. Ce sera votre base de référence qui vous sera aussi utile quand des dissensions inévitables dans tout groupe humain se produiront.

¹ L'ACEPP (association des collectifs enfants, parents, professionnels) qui fédère près de mille lieux d'accueil parentaux de la petite enfance, a une très longue expérience (depuis 1982) de l'élaboration des projets éducatifs, pédagogiques et sociaux. Elle peut être d'un grand secours technique et apporte son aide pour l'animation.

Attention encore : le projet éducatif n'est pas le projet pédagogique qui lui est élaboré par les permanents et qui décline le projet éducatif ! J'y viendrai plus loin.

- Après ou parallèlement, le point crucial, la recherche d'un local et son financement. La principale galère !

Vous avez besoin d'une maison ! Il ne faut pas rêver à une construction, bien que, peut-être, un jour...². Mais ce n'est pas plus mal parce que souvent ce sont les lieux qui inspirent leurs occupants quant à son aménagement et les fonctions inédites qu'ils suggèrent.

Les points clefs : espace, espace, espace !³ (Ce d'autant que votre école est appelée à se remplir !). Des pièces dont une grande. De l'espace autour, de l'herbe, des arbres, un jardin...

Il y a pas mal d'écoles communales fermées... cela peut être une piste.

Vous l'avez trouvée la maison ! A titre gracieux, louée, achetée... Mais attention : pour tout accueil collectif, en particulier d'enfants, il va falloir qu'il soit agréé par la commission de sécurité : installation électrique, ouvertures, accessibilité... Des lieux d'accueil éducatifs (terme plus approprié qu'école⁴) ont vu leur extension pour accueillir d'autres enfants plus grands bloquée pour de simples escaliers amenant à un étage inoccupé.

S'il y a restauration, en dehors de prévoir le local et le matériel, il faudra aussi que ce soit agréé par les services vétérinaires !

- Vous avez fait toutes les démarches administratives (vous les trouverez sur pas mal de sites de création d'écoles).

- Vous en êtes là, un nombre d'enfants est inscrit, la rentrée est prévue, les permanents sont choisis et engagés, c'est le temps du **projet éducatif et de l'aménagement**.

L'élaboration du projet pédagogique décline le projet éducatif dans sa mise en action et elle est l'affaire des professionnels puisque ce sont eux qui auront à le mettre en œuvre. Ce qui ne veut pas dire que les parents n'y participent pas, ne proposent pas et de toute façon il leur est soumis, donc discuté.

Un point très important et dont la fréquente négligence induit à tout coup des dysfonctionnements, des tensions, fragilise la structure, voire la fait capoter : la place, le rôle, la position, les postures de chacun (professionnels d'un côté, parents de l'autre) dans la structure. On peut aussi traduire cela par les pouvoirs et leurs limites. Les responsables de l'espace des enfants, ce sont les professionnels, là, l'autorité leur appartient. Les parents, quand ils y sont, sont dans une autre posture que dans leur espace familial ce qui n'est pas évident d'emblée, y compris pour les enfants. Il est important aussi que les enfants ne confondent pas les rôles de chacun. Dans les crèches parentales, professionnels et parents en discutent très souvent, jusqu'à ce que cela devienne un habitus.

Bien sûr du projet pédagogique dépend l'aménagement de l'espace.

- Un règlement intérieur peut être élaboré concernant surtout les questions pratiques d'une part, d'autre part le **fonctionnement et la gestion** de l'association. Là aussi ce n'est pas évident parce que l'association n'est généralement pas de type classique. L'horizontalité comme la démocratie participative n'ont pas de modèles ! Il faut que chaque groupe crée son propre modèle. C'est d'autant difficile que le financement est souvent fragile, que le nombre

² J'aimerais bien pouvoir travailler avec un architecte pour imaginer ce que pourrait être une école du 3^{ème} type neuve ! Si un jour il y en a un qui s'y lançait...

³ L'école du 3^{ème} type est née dans des classes uniques parce qu'elles avaient les deux conditions principales : le multi-âge et l'espace (anciennes classes fermées, ancien logement de fonction,...)

⁴ Dès l'instant où il y a des enfants de plus de six ans, c'est comme « école » qu'il faut la déclarer.

de tâches matérielles, administratives est grand, l'investissement de chacun important. Le fonctionnement harmonieux dépend aussi et toujours... de l'ambiance ! Mais il n'empêche qu'il est important que les processus d'élaboration des décisions et de leur mise en acte soient précisés.

Un ingrédient est très important, c'est celui de la communication. Pour qu'un collectif fonctionne dans l'horizontalité, il faut que chacun de ses membres dispose de l'information, ait une vision de la vie du collectif, de ce qui s'y passe. D'où la nécessité de penser la communication, d'outils la permettant (liste de diffusion, gazette,... convivialité des réunions), une communication doit être vivante. Souvent des dysfonctionnements sont dus au « *mais je ne le savais pas !* » la réponse « *mais c'était affiché* » ne suffit pas !

Ces trois documents qui s'articulent constituent les fondements et l'architecture de la structure. Ils sont les garde-fous en même temps que le recours. En s'y référant on évite en partie les conflits de personnes (ou les prises de pouvoirs de personnes) puisque ce sont eux qui peuvent être remis en cause dans tout dysfonctionnement et être alors modifiés dans l'intérêt de tous (le projet pédagogique est d'ailleurs très souvent revisité et modifié parce que son rôle principal est de permettre la vie, et une vie harmonieuse).

Pensez aussi au temps de la transition. Vous bouleversez toutes vos représentations, devrez acquérir de nouveaux habitus, vaincre des angoisses légitimes (*Apprendront-ils ? !*), vous forger d'autres certitudes et aussi accepter les incertitudes comme normales... **Et ceci même si intellectuellement, philosophiquement, idéalement c'est l'école à quoi vous et vos enfants aspirez.** Les enfants aussi, en particulier ceux qui auront été scolarisés ailleurs, devront s'emparer de la liberté, apprendre à s'auto-organiser pour la rendre possible, créer des règles...

Commencer en gardant un certain nombre de « sécurités » qui peuvent être les pédagogies n'est en rien honteux ! Ce n'est que peu à peu, parfois rapidement, parfois plus longuement, que **tous ensemble** vous ferez et serez dans une école du 3^{ème} type. Le tâtonnement expérimental, y compris le tâtonnement expérimental social, c'est le processus de la vie.

La situation où les parents sont à la fois fondateurs, gestionnaires, employeurs, usagers et acteurs est bien la plus inusitée qui soit ! Mais ceux qui l'ont vécue, la vivent, peuvent tous témoigner que c'est une **aventure** enrichissante et même excitante ! (je l'ai moi-même vécue !)